



**FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR L'AVANCEMENT AU GRADE D'ÉDUCATEUR PRINCIPAL DE LA PJJ
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

Date(s)

- Préparation à l'épreuve écrite
d'admissibilité :

Mercredi 19 mars 2025

9h30 – 16h30

- Préparation au dossier RAEP :

Judi 20 et vendredi 21 mars 2025

9h30 – 16h30

N° session Harmonie : **51486794**

- Préparation à l'épreuve orale
d'admission :

Mercredi 10 septembre 2025

9h30 – 16h30

N° session Harmonie : **51486795**

Durée : 4 jours (24 heures)

Lieu

Pôle Territorial de Formation

Sud-Ouest

8, rue du Professeur André

Lavignolle – Bâtiment A

33000 Bordeaux

École organisatrice

ENPJJ – PTF Sud-Ouest

Date limite d'inscription

12 mars 2025

Responsable(s) de session

Corinne Seinture

Philippe Vilmen

Public visé

Éducateurs de la DIR Sud-Ouest
inscrits à l'examen professionnel

Nombre de participants

12 personnes maximum (la priorité
sera donnée aux personnes n'ayant
jamais bénéficié de la préparation)

Intervenant(s)

Formateurs ENPJJ

Présentation

L'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade
d'éducateur principal de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
est autorisée au titre de l'année 2025. L'épreuve d'admissibilité
est fixée au 13/05/2025 et l'épreuve d'admission du 13 au
17/10/25

Cette formation vise à préparer les candidats aux épreuves de
l'examen professionnel : l'épreuve écrite d'admissibilité, le
dossier RAEP et l'oral d'admission en cas de réussite à l'épreuve
écrite.

Le dispositif de préparation est organisé de la façon suivante :

- Une journée de préparation à l'écrit ;
- Deux jours de préparation méthodologique à la rédaction
du dossier RAEP ;
- Une journée de préparation à l'oral.

Objectifs :

- Appréhender les attendus de l'examen professionnel ;
- Identifier les thèmes, textes et enjeux qui orientent les
missions éducatives de la PJJ, ainsi que les évolutions
récentes de la justice des mineurs ;
- Se préparer à l'épreuve écrite ;
- Appréhender le dossier RAEP comme outil de valorisation du
parcours professionnel et du projet.

Objectifs pour les candidats admissibles :

- Appréhender les attendus de l'épreuve orale d'admission ;
- Recourir à une démarche méthodique pour préparer l'oral ;
- S'entraîner à valoriser son parcours et ses aptitudes à l'oral.

Contenus :

- Attendus des épreuves écrites et orales, et méthodologie ;
- Principales orientations de l'institution ;
- Évolution de la justice des mineurs ;
- S'entraîner à partir des sujets sortis aux sessions
précédentes ;
- Valorisation des aptitudes et motivations.

Méthodes pédagogiques :

- Présentation des textes et notes ;
- Réflexions sur les enjeux et échanges ;
- Travail individuel et en groupe ;
- Oral blanc (pour les candidats admissibles).